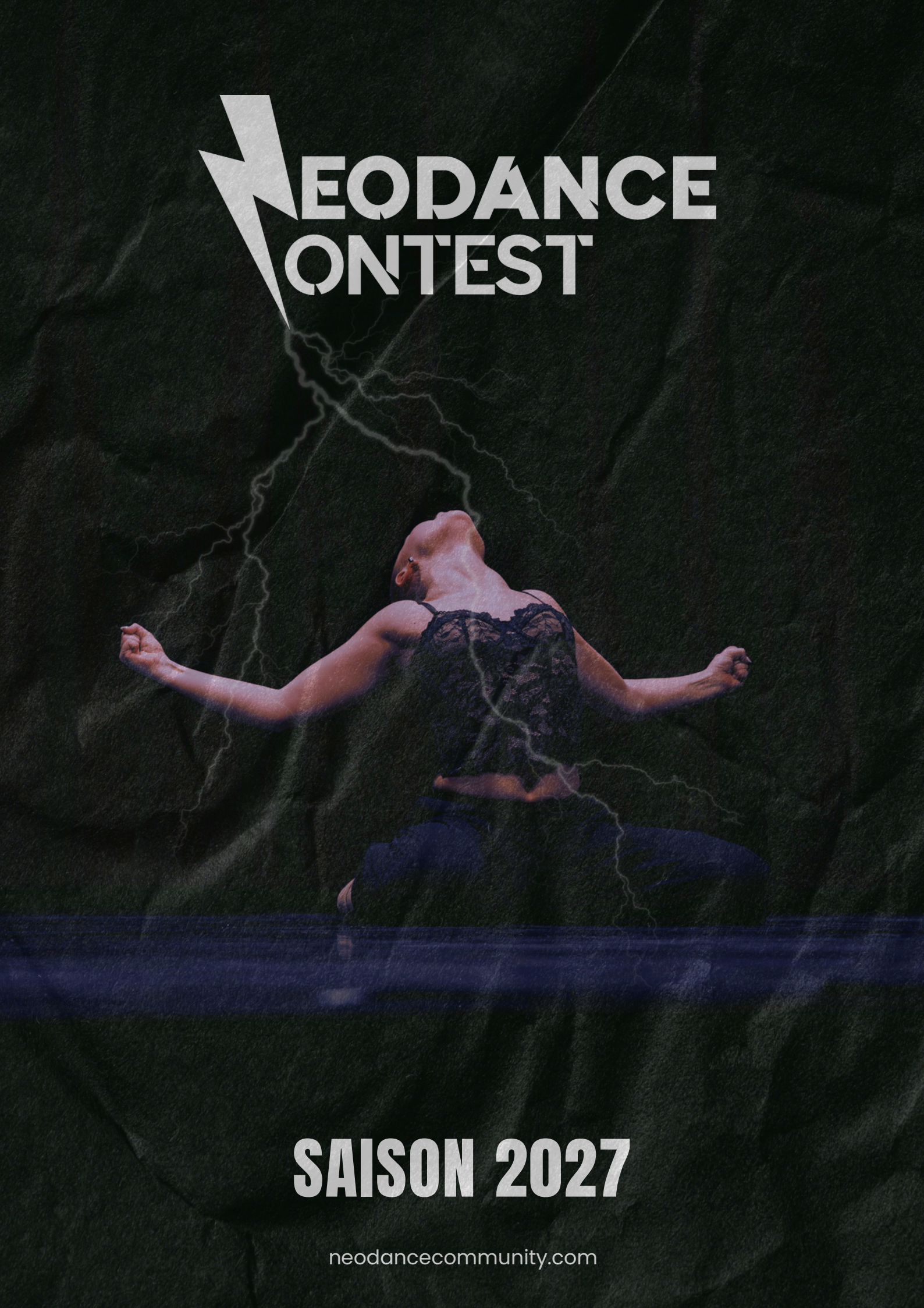
NEODANCE CONTEST



SAISON 2027

neodancecommunity.com

LA PHASE DES *Oufs*

30 JANVIER ..... TOULOUSE
13 FÉVRIER ..... MARSEILLE
6 MARS ..... DIJON
13 MARS ..... QUIMPER
20 MARS ..... BELGIQUE
21 MARS ..... BORDEAUX
27 & 28 MARS ..... CANNES
3 & 4 AVRIL ..... PARIS
15 MAI ..... SUISSE



LA GRANDE *Finale*

VENDREDI
02
JUILLET

Finale Mention Excellence
18:00 - 22:00

SAMEDI
03
JUILLET

Finale Adults & Teens
9:00 - 20:00

DIMANCHE
04
JUILLET

Finale Kids & Juniors
9:00 - 18:00



DIVISIONS

Les groupes doivent s'inscrire dans la division correspondant au niveau, au parcours et au statut majoritaire de leurs danseur·ses.

Division Prépro / Pro
Cette division s'adresse aux danseur·ses :

- Exerçant la danse en tant que métier ou dans le cadre d'un statut professionnel ;
- Suivant une formation professionnelle reconnue ;
- Inscrit·es dans un cursus de professionnalisation, y compris les élèves en horaires aménagés au sein d'établissements spécialisés ;
- Engagé·es dans une démarche concrète et identifiée vers une carrière professionnelle : intégration à une compagnie, contrat professionnel, parcours de formation artistique spécialisé, préformation, etc

Division Amateur / Loisirs
Cette division s'adresse aux danseur·ses pratiquant la danse dans un cadre amateur ou de loisirs :

- Ne disposant pas d'un statut de danseur·se professionnel·le ;
- Ne suivant pas de formation professionnelle ou de cursus de professionnalisation reconnu ;
- Ne relevant pas d'une démarche professionnelle structurée dans le domaine de la danse.

Règle des 80%
Pour être inscrit dans une division, un groupe doit être composé d'au moins 80% de danseur·ses relevant de la division choisie.
Les 20% restants peuvent appartenir à une autre division, à condition que leur présence ne modifie pas de manière significative le niveau, le parcours ou la nature globale du groupe.
L'organisation pourra demander tout justificatif nécessaire afin de vérifier la situation individuelle des participant·es. En cas de doute, d'erreur d'inscription ou de non-respect de ces règles, l'organisation se réserve le droit de reclasser un groupe dans la division appropriée, y compris après validation de l'inscription.

AGES

Prendre l'âge au 1er janvier 2026. Pour les groupes faire la moyenne d'âge et arrondir à l'unité la plus proche.

KIDS	7-11 ANS
JUNIORS	12-14 ANS
TEENS	15-17 ANS
ADULTS	> 17 ANS

La catégorie d'âge d'un groupe est déterminée à partir de la moyenne d'âge de l'ensemble des danseurs qui le composent.
Toutefois, afin de préserver l'équité entre les participants, les règles suivantes s'appliquent :

- Au moins 80% des danseurs d'un groupe doivent correspondre à la tranche d'âge de la catégorie dans laquelle le groupe est inscrit.
- **Si un ou plusieurs danseurs appartiennent à une catégorie d'âge située deux niveaux au-dessus de celle déterminée par la moyenne d'âge, le groupe sera automatiquement placé dans la catégorie supérieure appropriée.**
- Un groupe ne pourra en aucun cas concourir dans une catégorie trop éloignée de l'âge réel de ses participants, même si sa moyenne d'âge le permettrait.

Exemple : si la moyenne d'âge d'un groupe correspond à la catégorie Juniors, mais que le groupe comprend des danseurs ayant l'âge de la catégorie Adults, soit deux catégories au-dessus, le groupe devra obligatoirement être inscrit dans une catégorie supérieure, au minimum dans la catégorie Teens ou Adults, selon la répartition des âges du groupe.

L'organisation se réserve le droit de contrôler les âges des participants et de modifier la catégorie d'un groupe si l'inscription ne respecte pas ces règles.

QUALIFICATIONS

JURY
Il est constitué de professeurs de danse, ayant une parfaite connaissance du monde amateur, tout autant que professionnel avec des spécificités. Leurs décisions sont sans appel.

NOTATION
20 points sur la technique
20 points sur l'artistique
Moyenne des 2 notes ramenée à 20.
Les fiches du jury seront envoyées par mail dans un delais de quatre semaines après la date.

RÉCOMPENSES
À partir de 18/20 **Éclair d'OR avec les Félicitations**
À partir de 17/20 **Éclair d'OR à l'Unanimité**
À partir de 16/20 **Éclair d'OR**
À partir de 14/20 **Éclair d'ARGENT**
À partir de 12/20 **Éclair de BRONZE**
< à 12/20 **ACCESSIT**

Après délibération, le jury pourra attribuer des **Prix Spéciaux :**

Le Coup de Foudre : Chaque membre du jury choisira une prestation qui l'aura particulièrement impressionné, sur le plan émotionnel ou technique.

L'Éclair de Génie : Cette mention spéciale sera décernée au chorégraphe dont la créativité et l'originalité auront marqué le jury.

De nombreux prix dont des bourses d'études, stages, séances photos, coaching etc sont à la clé dès les qualifications.

L'obtention d'un éclair d'or donne accès direct à La Grande Finale.

MENTION Excellence

Lors des qualifications, le jury pourra attribuer la **Mention Excellence** aux passages présentant un niveau artistique, technique, scénique et/ou chorégraphique particulièrement remarquable.
Cette mention est attribuée à la seule appréciation du jury. Elle ne dépend pas uniquement du classement obtenu dans la catégorie et peut concerner un ou plusieurs passages, toutes divisions, catégories d'âge et styles confondus.
Les groupes recevant la Mention Excellence seront automatiquement sélectionnés pour concourir lors de la Grande Finale Excellence, organisée le vendredi 2 juillet.

Grande Finale Excellence
La Grande Finale Excellence constitue une catégorie spéciale, distincte des finales classiques. Elle réunit uniquement les passages ayant reçu la Mention Excellence lors des qualifications.
Les groupes sélectionnés y concourront séparément des autres passages qualifiés, afin de mettre en avant les prestations reconnues par le jury comme les plus remarquables de l'événement.
À l'issue de cette finale, les participant·es pourront remporter des récompenses financières (money prizes) ainsi que d'autres prix prestigieux attribués par l'organisation et ses partenaires.
Les modalités précises de participation, de sélection, d'ordre de passage, de récompenses et de remise des prix de la Grande Finale Excellence pourront être communiquées ultérieurement par l'organisation.

Le jury et l'organisation se réservent le droit de :

- Demander des informations ou justificatifs complémentaires concernant le niveau, la formation ou le statut des danseur·ses ;
- Modifier la division, la catégorie d'âge ou le style déclaré lorsqu'ils ne correspondent pas à la réalité du groupe ;
- Refuser ou disqualifier un groupe inscrit dans une division, une catégorie ou un style manifestement inadapté ;
- Prendre toute décision nécessaire au maintien de l'équité sportive, artistique et pédagogique de la compétition.

LA DERNIÈRE *Danse*

Chaque danseur·se inscrit·e au concours peut participer à la désormais mythique épreuve de La Dernière Danse.

OBJECTIF
Cette épreuve d'improvisation met à l'honneur la créativité, l'expressivité, la technique et la capacité d'adaptation des danseur·ses face à des défis progressifs.

DÉROULEMENT
Les participant·es sont réparti·es en deux catégories : Kids/Juniors et Teens/Adults. Le nombre de participant·es n'est pas limité.
L'épreuve commence avec une musique surprise. Les danseur·ses improvisent librement, seul·es ou en groupe, sur la piste. À intervalles réguliers, le jury élimine certain·es participant·es selon différents critères : créativité, émotion, musicalité, technique, style ou capacité à relever les défis proposés.

Les éliminations se poursuivent jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un·e seul·e danseur·se.

CRITÈRES D'ÉVALUATION
- Créativité et originalité
- Expressivité et présence scénique
- Adaptabilité et improvisation
- Technique, musicalité et maîtrise du mouvement

RÉCOMPENSE
Le ou la dernier·ère danseur·se en piste remporte l'Éclair de la Dernière Danse, ainsi que d'autres récompenses attribuées par le jury.

Le respect des règles de sécurité est indispensable tout au long de l'épreuve. Le jury peut adapter les consignes ou critères afin de maintenir le suspense et de stimuler la créativité des participant·es.

INSCRIPTIONS

Solo : 42€
Duo/trio : 32€ / danseur.se
Groupe : 22€ / danseur.se
Improvisation : 10€ / danseur.se en ligne ou 12€ sur place

Tout dossier qui ne sera pas complet ne pourra être traité par l'administration du concours. La date limite d'inscription est de 4 semaines avant le concours. Attention certaines catégories peuvent être complètes avant la date limite de cloture. Chaque inscription se fait pour un passage complet : les danseur.ses ne peuvent pas s'inscrire séparément à une prestation collective (duo, groupe, improvisation). L'inscription doit concerner l'ensemble du passage.

Les numéros et horaires de passage seront envoyés au plus tard 2 semaines avant la date du concours aux professeurs.

N'hésitez pas à contacter l'administration du concours en cas de non réception du mail de réception de votre dossier.

Aucun remboursement ne sera possible.

EN VOUS INSCRIVANT, VOUS ACCEPTEZ LE RÈGLEMENT DU CONCOURS.

Les inscriptions se feront directement sur notre site
www.neodancecontest.com
à partir du 1er novembre 2026 à 12h